



FICHES ESPECES ET HABITATS NATURELS

COURS INFÉRIEUR DE L'AUDE
Site Natura 2000
FR 9101436



Juin 2015

Liste des fiches habitats naturels et espèces

Poissons d'eau douce

Fiche n°1 : Bouvière (*Rhodeus amarus*)

Fiche n°2 : Toxostome (*Chondostoma toxostoma*)

Espèces amphihalines

Fiche n°3 : Alose feinte du Rhône (*Alosa fallax rhodanensis*)

Fiche n°4 : Lamproie marine (*Petromyzus marinus*)

Odonates

Fiche n°5 : Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*)

Fiche n°6 : Cordulie splendide (*Macromia splendens*)

Habitats naturels terrestres

Fiche n°7 : Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria*

Fiche n°8 : Forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

Fiche n°9 : Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*

Fiche n°10 : Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques

Fiche n°11 : Galeries et fourrés riverains méridionaux

Fiche n°12 : Prés salés méditerranéens

Fiche n°13 : Rivières permanentes méditerranéennes du *Paspalo-agrostidion* avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba*

Fiche n°14 : Rivières permanentes méditerranéennes à *Glaucium flavum*

Fiche n°15 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*

Habitats naturels marins

Fiche n°16 : Coralligène

Fiche n°17 : Sables fins bien calibrés

Fiche n°18 : Sables fins de haut niveau

Fiche n°19 : Sables grossiers et fins graviers sous influence des courants de fond

Fiche n°20 : Sables médiolittoraux

Fiche n°21 : Détritique côtier

Fiche n°22 : Reefs envasés

NB : les espèces sont localisées sur le secteur d'étude

photos des fiches espèces et habitats naturels terrestres : ©MRM et CERCIS

TOXOSTOME

Chondrostoma toxostoma

Directive « Habitats - Faune - Flore » : Annexe II
Convention de Berne : Annexe II
Cotation UICN France : Vulnérable
Cotation UICN Monde : Non évalué
Protection nationale : Non

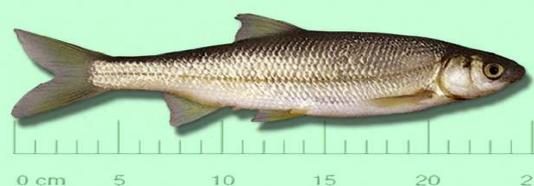


Photo : LAMIOT

GENERALITES



DISTRIBUTION

Nord de la péninsule Ibérique, Portugal. Bassin de la Garonne, de l'Adour, du Rhône, de la Loire. Signalé dans l'Allier et dans le canal de Berry.

DESCRIPTION

Corps fuselé long de 15 à 30 cm pour un poids de 50 à 350g. Corps vert-olive. Flancs clairs à reflets argentés avec une bande sombre. De 53 à 62 écailles le long de la ligne latérale.

Nageoires dorsales et caudales grises. Nageoires pectorales, pelviennes et anale jaunâtres. Nageoire dorsale comportant 11 rayons, l'anale 12. Nageoire caudale échancrée.

BIOLOGIE / ECOLOGIE

Espèce rhéophile vivant dans la zone à ombre et à barbeau.

Essentiellement herbivore mais prédate de petits invertébrés aquatiques et du frai de poisson. Vit en banc pendant la journée.

Maturité sexuelle atteinte à 4 ans, durée de vie de 9 ans. Reproduction de mars à juin en eau courante de 11 à 13°C, dans les petits affluents bien oxygénés, à fort courant et à substrat grossier.

ENJEU

ENJEU DE CONSERVATION :

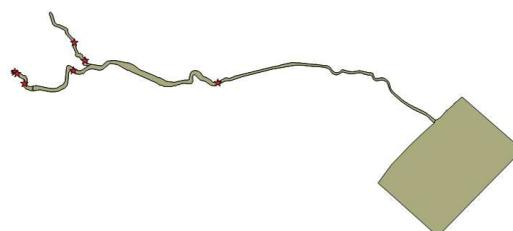
FORT

Les effectifs capturés sont souvent faibles. Les occurrences de captures stationnelles et temporelles sont relativement faibles. Cela engendre des variations d'effectifs annuelles qui ne sont pas imputables à l'état de santé des populations mais aux limites des méthodes d'échantillonnage. Cependant, la raréfaction de cette espèce sur de nombreux bassins laisse supposer une sensibilité particulière aux problèmes de qualité physique et de contamination des substrats par des micropolluants.

LOCALISATION

DISTRIBUTION

Présence dans 3 des 4 sites étudiés sur la Cesse, du barrage à l'aval de Mirepeisseit à la confluence avec l'Aude. Présence discontinue sur l'Aude (dans 5 sites sur 39 prospectés) jusqu'à l'aval de Carcassonne.



PRESSIONS ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Colmatage des fonds, de nature minérale ou organique
- Modification du régime hydrologique et thermique des cours d'eau
- Destruction ou banalisation des habitats d'eaux vives
- Obstacles aux déplacements et aux migrations

ACTIONS ENVISAGEES

- Acquérir des données sur les secteurs d'eaux vives pour mieux définir l'état de conservation.
- Mettre en place des stations de suivi sur le site en prenant en compte la biotypologie de l'espèce et la singularité des sous-bassins
- Favoriser l'amélioration de la qualité de l'eau
- Restaurer la charge alluvionnaire et plus globalement la qualité physique du cours d'eau
- Favoriser la libre-circulation pour l'accès aux frayères dans la Cesse

BOUVIERE

Rhodeus amarus

Directive « Habitats - Faune - Flore » : annexe II
Convention de Berne : annexe III
Cotation UICN France : Préoccupation mineure
Cotation UICN Monde : Préoccupation mineure
Protection nationale : oui



GENERALITES



DISTRIBUTION

En Europe tempérée et dans le nord de l'Asie mineure. En France, en amont de la Loire Alher et Braye, Rhône, Rhin et Seine.

DESCRIPTION

Cyprinidé de petite taille, au corps court, haut et comprimé latéralement. Museau court, mâchoire supérieure avancée. Grandes écailles, ligne latérale incomplète. Dos gris verdâtre, flancs argentés, ventre jaunâtre, bande vert-bleu sur les flancs et le pédicule caudal. Iris de l'œil argenté ou jaunâtre. En période de reproduction les mâles ont une coloration irisée rose violacée, tache foncée à l'arrière des opercules, nageoires anale et dorsale pigmentées de rouge. Les mâles sont souvent plus grands que les femelles. Taille adulte de 50 à 80 cm.

BIOLOGIE / ECOLOGIE

Espèce diurne vivant en banc dans des eaux calmes aux fonds limoneux et sableux. Fréquente les herbiers. Maturité sexuelle à 1 an, la reproduction ayant lieu d'avril à août entre 15 et 21°C. Œufs déposés dans des mollusques bivalves. Espèce phytophage (algues vertes filamenteuses et diatomées) et/ou détritivore. Longévité de 2 à 5 ans.

ENJEUX

ENJEU DE CONSERVATION :

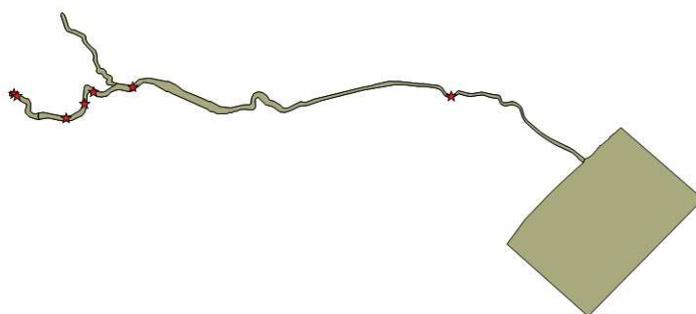
MODERE

L'espèce est recensée sur 4 bassins du Languedoc-Roussillon (Fresquel, Aude, Orbieu, Rhône). Au sein de son aire de répartition originelle, la Bouvière est bien représentée en Europe même si les populations ont tendance à se fragmenter, suite à la raréfaction des moulus d'eau douce. L'état de conservation est difficilement déterminable à cause du manque de données locales sur cette espèce.

LOCALISATION

DISTRIBUTION

Secteurs très calmes de l'Aude : aval immédiat de Ferrioles, aval de Saint-Nazaire d'Aude. Présence ponctuelle à Salles-d'Aude et dans le remous du barrage anti-sel. Répartition contrainte par la présence de mollusque (sensibles aux polluants des sédiments et au manque de matériaux fins).



PRESSIONS ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Contamination des sédiments par les micropolluants
- Chenalisation
- Banalisation des habitats lenticques
- Déconnexion des habitats annexes (bordure de lit, bras morts...)

ACTIONS ENVISAGEES

- Acquisition de données quantitatives et suivi de l'espèce
- Favoriser la qualité de l'eau
- Restauration de la qualité physique du cours d'eau (charge alluvionnaire en particulier)
- Restauration des habitats naturels

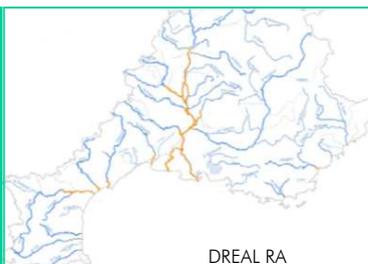
ALOSE FEINTE DU RHONE

Alosa fallax rhodanensis

Directive « Habitats - Faune - Flore » : annexe II et IV
Convention de Berne : annexe III
Cotation UICN France : Vulnérable
Cotation UICN Monde : Préoccupation mineure
Protection nationale : oui



GENERALITES



DREAL RA

DISTRIBUTION

Dans le Rhône, l'Aude ainsi que dans d'autres petits fleuves côtiers. Des colonies isolées en Corse et dans l'Agens ont été signalées. Elle fréquente le golf du lion (gradient croissant du nord au sud).

DESCRIPTION

Appartient au groupe des harengs. Corps fusiforme comprimé latéralement et profil dorsal fortement incliné. Dos vert bleuté à reflets métalliques, flancs argentés et ventre blanc. Une tâche noire au-dessus de l'opercule suivie de 4 à 8 tâches de plus petite taille. Taille adulte de 420 mm à 550 mm pour un poids de 660 g à 1700 kg. Peut vivre 5 à 8 ans.

BIOLOGIE / ECOLOGIE

La maturité sexuelle atteinte (3 à 4 ans), les aloses migrent dans les fleuves et rivières pour s'y reproduire. Elles cessent de s'alimenter. Le débit et la température de l'eau conditionnent cette migration printanière. La reproduction se fait la nuit, dans des radiers ou des frayères de substitution. Les géniteurs anadrome retournent rapidement en mer et les œufs éclosent 3 à 5 jours après la ponte. Le régime alimentaire des alosons est riche et diversifié. Ils migrent vers la mer de juin à octobre pour s'y développer en banc, sur la plateau continental, pendant 2 à 5 ans et se nourrissant de poissons et crustacés.

ENJEUX

ENJEU DE CONSERVATION :

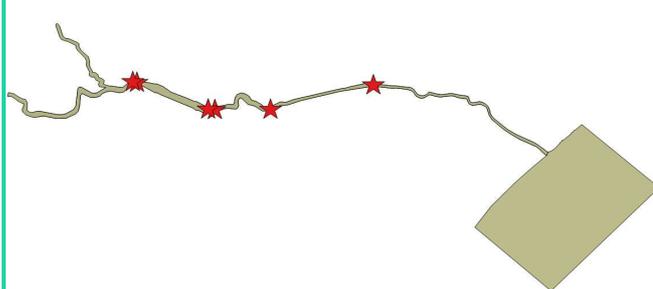
TRES FORT

L'Aude est après le Rhône le second axe de migration des Aloses feintes du Rhône. Les différents suivis sur le bassin semblent montrer une extension régulière de l'aire de répartition de ce poisson et une évolution positive de son abondance. Cependant, les zones favorables à sa reproduction et au développement des juvéniles sont concentrées dans l'espace (aval du seuil de Moussoulens). La qualité des supports de ponte est menacée par des problèmes hydromorphologiques. En mer, les captures sont accidentelles et les aloses sont souvent directement rejetés en mer. Il est donc difficile d'évaluer la population. A noter qu'en 4 mois, 1,5 tonnes d'Alose ont été comptabilisées dans la criée du Grau du Roi.

LOCALISATION

DISTRIBUTION

Tous les ouvrages transversaux du site sont équipés de passes à poissons. Théoriquement, l'Alose peut circuler sur l'ensemble du périmètre. La dévalaison est compromise par le franchissement de la centrale hydroélectrique et l'entrée dans le réseau de canaux. Les aloses prospectent la partie littorale du LR, sur des fonds de 20 m.



PRESSIONS ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Chenalisation des berges entraînant une incision du lit et la disparition des substrats de ponte
- Modification du régime hydrologique des cours d'eau entraînant un franchissement incertain des passes à poissons dans certaines conditions de débit, et découlant ainsi sur un retard de migration
- Obstacles aux déplacements et aux migrations entraînant des difficultés de dévalaison
- Captures accidentelles en mer et altération de la qualité de l'eau

ACTIONS ENVISAGEES

- Protection des nurseries pré et post migration
- Amélioration de la qualité de l'eau et des sédiments et réhabiliter les secteurs dégradés
- Limitation des opérations de dragage et de recalibrage de l'Aude et de ses affluents
- Sensibilisation, information des pêcheurs et favorisation de leur rôle de sentinelle

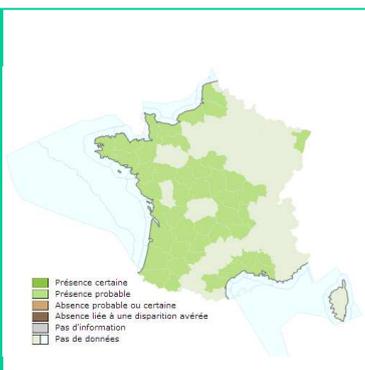
LAMPROIE MARINE

Petromyzon marinus

Directive « Habitats - Faune - Flore » : Annexe II
 Convention de Berne : Annexe III
 Cotation UICN France : LC
 Cotation UICN Monde : LC
 Protection nationale : Non



GENERALITES



DISTRIBUTION

Bassin de la Loire, la Seine, la Moselle, le Rhône, l'Adour et les petits fleuves bretons. Signalée dans des petits cours d'eaux méditerranéennes

DESCRIPTION

Corps serpentiforme, lisse, long de 80 à 120 cm pour un poids de 900 à 2000g. Corps jaunâtre marbré de brun. Nageoires impaires. 7 paires d'orifices branchiaux. Bouche dépourvue de mâchoire, composée de dents cornées pointues, disposées en rangées concentriques, entouré d'une lèvre circulaire adaptée à la succion. Yeux bleutés absents chez la larve.

BIOLOGIE / ECOLOGIE

Croissance en zone littorale puis migration des individus âgés de 6-7 ans, vers les frayères des rivières. Reproduction d'avril à juillet en eau courante bien oxygénée, de 15 à 18°C, dans des nids circulaires composés de galets, construits par les mâles. Substrat de ponte composé graviers et petits galets où les larves se logent avant d'éclore 10-15j après et s'enfouissent dans le sédiment pour 5 à 8 ans. Dévalaisons durant l'hiver de l'année de métamorphose. Larves microphages et adultes parasites de différentes espèces de poissons, pendant 1 à 2 ans (se nourrissent de sang).

ENJEUX

ENJEU DE CONSERVATION :

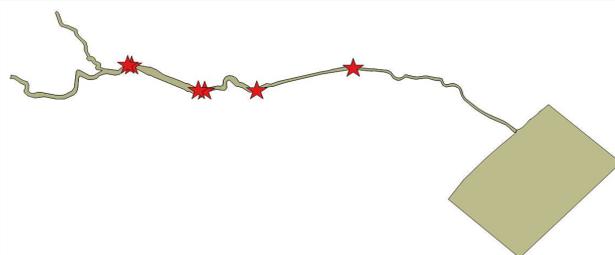
MODERE

En mer les captures sont accidentelles et les effectifs donc très faibles. Quelques individus ont été repérés sur l'Aude en 2005, 2006, 2007 et 2008. Des subadultes ont été vus dans les étangs connexes à l'Aude en 2011, attestant de sa reproduction. L'Aude est un axe majeur de migration du Languedoc pour cette espèce. La raréfaction de cette espèce sur de nombreux bassins laisse supposer une sensibilité particulière aux problèmes de morcelage des cours d'eau et de qualité physico-chimique de l'eau et des sédi-

LOCALISATION

DISTRIBUTION

Peu de données sur la répartition en mer. Secteurs à forte potentialité sur l'Aude, zone de frayères et migration identifiées. Cependant en 2010 et 2011 aucun individu identifié sur l'Aude. Des chalutiers à l'embouchure notent sa présence, suggérant son accès à l'Aude.



PRESSIONS ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Colmatage des fonds, de nature minérale ou organique.
- Modification du régime hydrologique et thermique des cours d'eau.
- Destruction ou banalisation des habitats d'eaux vives.
- Obstacles aux déplacements et aux migrations.

ACTIONS ENVISAGEES

- Identifier les zones de frayères et les protéger
- Acquérir des données sur les secteurs d'eaux vives pour mieux définir l'état de conservation.
- Favoriser l'amélioration de la qualité de l'eau et des sédiments
- Limiter les opérations de dragage et de recalibrage de l'Aude et de ses affluents
- Sensibiliser et informer les pêcheurs et autres utilisateurs des cours à la vulnérabilité de l'espèce

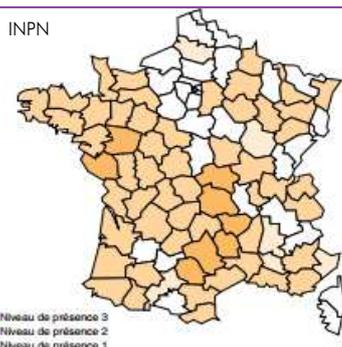
CORDULIE A CORPS FIN

Oxygastra curtisii

Directive « Habitats - Faune - Flore » : Annexes II et IV
Convention de Berne : Annexe II
Cotation UICN France : Vulnérable
Cotation UICN Monde : Quasi menacé
Protection nationale : Oui



GENERALITES



DISTRIBUTION
De la Grande-Bretagne à l'Allemagne et du Portugal à l'Italie ainsi qu'au Maroc. Absente de certains départements de

DESCRIPTION

Anisoptère dont l'abdomen mesure de 33 à 39mm et aux ailes postérieures de 24 à 36mm. Thorax vert métallique, non rayé de jaune. Abdomen noirâtre avec des taches jaunes bien visibles.

BIOLOGIE / ECOLOGIE

Période de vol des derniers jours de mai à la fin août. La larve émerge de l'eau après deux à trois ans de développement. Elle choisit souvent une branche ou une feuille à proximité de la rivière pour effectuer sa dernière mue. Elle passe ensuite une dizaine de jours éloignée des cours d'eau jusqu'à sa maturation sexuelle avant de retourner à un lieu propice au développement larvaire. Les mâles adultes ont un comportement territorial bien marqué. Les femelles sont très discrètes et difficilement observables. Les larves se nourrissent de petits animaux aquatiques. Les adultes se nourrissent d'insectes volants de petite et moyenne taille. Espèce inféodée aux habitats aquatiques bordés d'une abondante végétation, jusqu'à plus de 1 300 m d'altitude.

ENJEUX

ENJEU DE CONSERVATION :

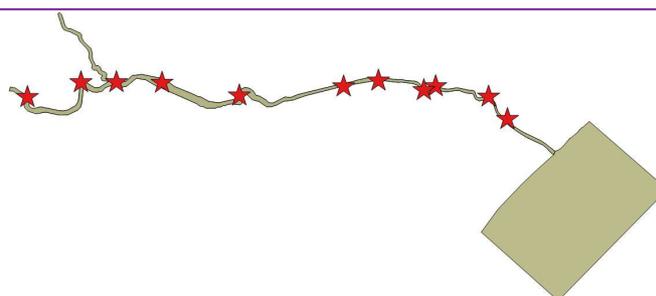
FORT

Cette espèce trouve vraisemblablement des conditions d'habitat favorables tout le long de l'Aude. Cependant la connaissance de ses effectifs dans la région et dans le site est trop fragmentaire pour juger sérieusement de la représentativité de l'enjeu local par rapport à la région.

LOCALISATION

DISTRIBUTION

Présente sur toutes les stations observées sur le site, avec par endroit une abondance relativement importante. Les retenues d'eau ont favorisé sa présence.



PRESSIONS ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Développement d'espèces invasives
- Destruction de la ripisylve
- Artificialisation des berges
- Marnage important en période d'émergence

ACTIONS ENVISAGEES

- Mise en place de stations de suivi sur le site
- Restauration physique du cours d'eau
- Restauration de la diversité des habitats naturels d'intérêt communautaire

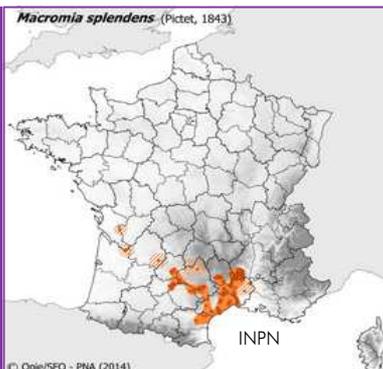
CORDULIE SPLENDIDE

Macromia splendens

Directive « Habitats - Faune - Flore » : Annexes II et IV
Convention de Berne : Annexe II
Cotation UICN France : En danger
Cotation UICN Monde : Vulnérable
Protection nationale : Oui



GENERALITES



DISTRIBUTION

France méridionale et péninsule Ibérique. Régulièrement observée en Ardèche, Lot, Aveyron, Gard, Hérault, Lozère et Tarn.

DESCRIPTION

Anisoptère de la famille des Corduliidae. Adulte caractérisé par une grande taille, des yeux contigus, un thorax vert métallique et noir avec des tâches jaunes. Abdomen allongé jaune et noir. Ailes antérieures avec 13 à 17 nervures anthénodales.

BIOLOGIE / ECOLOGIE

Vol entre fin mai et mi-août, facilement observable du 15 juin au 15 juillet. Ponte dans les eaux calmes et ombragées, dépourvues d'hydrophytes. Lieux de ponte réutilisés chaque année. Ecllosion des œufs en une vingtaine de jours, développement larvaire durant 2 à 3 ans. Emergence à l'abri du soleil (végétation dense, grotte, anfractuosités des berges...). Larves prédatant des invertébrés aquatiques. Adultes chassant les insectes volants. Larves prédatées par les poissons. Adultes prédatés par les araignées, reptiles et oiseaux. Les adultes se déplacent sur des distances importantes au cours d'une même journée. Espèce solitaire et furtive.

ENJEUX

ENJEU DE CONSERVATION :

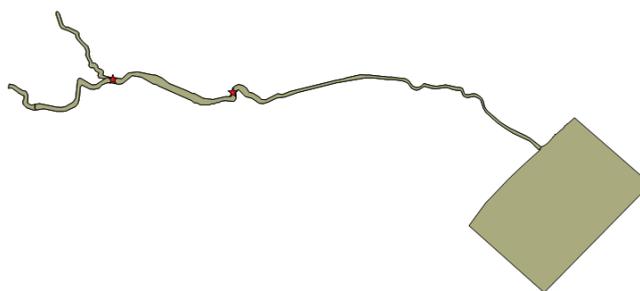
FORT

La connaissance de ses effectifs à l'échelle du site et à l'échelle régionale est trop fragmentaire pour en donner une estimation représentative. Il est donc impossible de définir rigoureusement la représentativité de l'espèce sur le site par rapport à la région. Par défaut, le nombre de point minimal a été attribué sachant que cela peut minimiser la représentativité de l'espèce.

LOCALISATION

DISTRIBUTION

Du fait de son écologie et de l'inaccessibilité des berges, seuls 2 (ou 3) individus ont été contactés. Il semble que l'espèce affectionne la partie amont de Coursan. Cependant, il y a des conditions d'habitat favorables à sa présence tout au long de l'Aude.



PRESSIONS ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Présence d'écrevisses invasives
- Destruction de la ripisylve et artificialisation des berges
- Marnages excessifs des retenues hydroélectriques
- Extraction de granulats

ACTIONS ENVISAGEES

- Mise en place de stations de suivi sur le site Natura 2000 pour acquérir des données
- Restauration physique des cours d'eau
- Favoriser la restauration et la diversité des habitats naturels d'intérêt communautaire

DUNES MOBILES DU CORDON LITTORAL A *Ammophila arenaria*

Dunes blanches

Code CORINE : 16.2122

Code Natura 2000 : 2120



GENERALITES



DISTRIBUTION

Présent sur la majorité des côtes sableuses atlantique et ponctuellement sur le littoral méditerranéen (moins de mouvement de sable).

DESCRIPTION

Végétation vivace généralement de faible recouvrement et dominée par des oyats pouvant atteindre au moins 1 mètre de hauteur. Se développe sur le sommet des dunes récentes, composées de sables fins à grossiers, parfois mêlés de débris de coquillages.

ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES

Oyat (*Ammophila arenaria*)
 Panais épineux (*Echiophora spinosa*)
 Panicaut maritime (*Eryngium maritimum*)
 Euphorbe des dunes (*Euphorbia paralias*)
 Cutandie maritime (*Cutandia maritima*)

EVOLUTION NATURELLE HABITUELLE

En raison du caractère mobile du substrat, notamment lors des tempêtes hivernales, cet habitat ne présente pas de dynamique particulière.

ENJEUX

ENJEU DE CONSERVATION :

MODERE

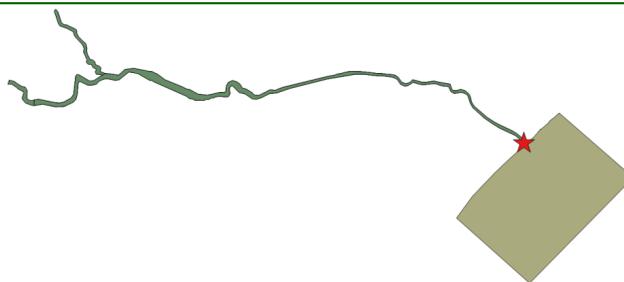
Cet habitat autrefois répandu sur le cordon dunaire du Languedoc-Roussillon a été largement détruit lors des aménagements touristiques des années 60. Actuellement, les dunes sont fragmentées et souvent en mauvais état de conservation. Elles abritent pourtant des espèces végétales rares.

L'état de conservation est jugé mauvais en raison de sa faible superficie, de la surfréquentation et des dépôts de déchets. De nombreuses espèces rudérales ont été observées ainsi qu'une espèce invasive (*Yucca sp.*), signe de sa dégradation.

LOCALISATION

DISTRIBUTION

Cet habitat est présent sur un linéaire très étroit en rive droite de l'Aude, à proximité de l'embouchure, entre les enrochements et la plage de sable sans végétation. Colonise les dunes récentes mobiles exposées au vent et



PRESSIONS ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Piétinement lié à une surfréquentation, déchets
- Artificialisation par la construction d'enrochements ou d'aménagements touristiques
- Espèces invasives (*Yucca sp.*)

ACTIONS ENVISAGEES

- Canalisation de la fréquentation (pose de gavinelles)
- Information et sensibilisation du public sur les opérations de protection

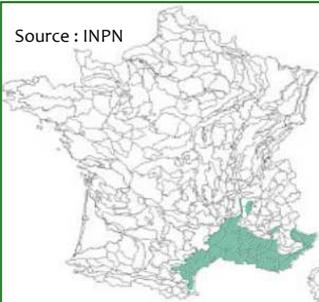
FORETS GALERIES A SALIX ALBA ET POPULUS ALBA

Code CORINE : 44.6 et 44.141
Code Natura 2000 : 92A0



GENERALITES

Source : INPN



DISTRIBUTION

Zone méditerranéenne occidentale : Espagne à Balkan et Afrique du Nord. En France, le long des cours d'eau méditerranéens.

DESCRIPTION

Forêts riveraines caractéristiques des sols régulièrement soumis à des inondations de courte durée. La strate arbustive, quand elle est présente, est assez clairsemée.

ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES

Frêne oxyphylle (*Fraxinus angustifolia*)
Peuplier blanc (*Populus alba*)
Peuplier noir (*Populus nigra*)
Orme champêtre (*Ulmus minor*)
Gouet d'Italie (*Arum italicum*)
Houblon (*Humulus lupulus*)

EVOLUTION NATURELLE HABITUELLE

Les jeunes stades à Peuplier blanc peuvent évoluer vers des stades forestiers plus secs dominés vers le Frêne à feuilles étroites.

ENJEUX

ENJEU DE CONSERVATION :

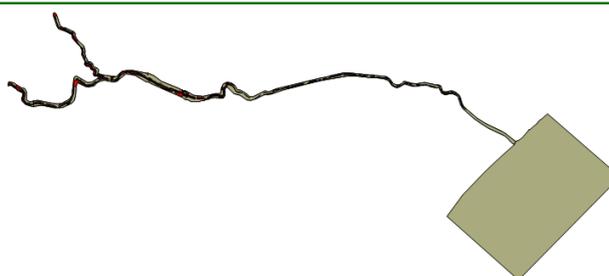
TRES FORT

Les pressions urbaines et agricoles ont réduit la surface de cet habitat en fragments restreints. Les zones restantes constituent un enjeu écologique fort, servant de refuge à des espèces végétales et animales exceptionnelles en Méditerranée. Dans la partie nord du site, un bon état de conservation est constaté. Au sud, de nombreuses dégradations ont été observées : destruction par aménagements urbains, agricoles, hydrauliques; modification des profils des berges; abaissement nappes phréatiques; travaux d'entretien inadaptés; espèces invasives; feux; décharges...

LOCALISATION

DISTRIBUTION

Sur toute la zone d'étude de part et d'autre de l'Aude et de la Cesse, excepté sur le tronçon le plus au sud. Ce dernier est sous influence d'eaux saumâtres, la végétation est donc composée de fourrés de Tamaris.



PRESSIONS ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Aménagements urbains, agricoles et hydrauliques
- Altération de la qualité physique du cours d'eau provoquant l'incision du lit et l'érosion excessive des berges (endiguement, empierrement)
- Modifications hydrauliques affectant les cours d'eau et abaissement de la nappe phréatique
- Eutrophisation faisant évoluer les ripisylves vers des groupements banals
- Travaux d'entretiens inadaptés
- Prolifération d'espèces végétales invasives
- Fréquentation (feux, déchets...)

ACTIONS ENVISAGEES

- Renaturation physique des cours d'eau par restauration de l'équilibre dynamique naturel
- Préservation du régime hydrologique des cours d'eau (contrôle des prélèvements) et de leur qualité
- Gestion des plantes invasives (Canne de Provence)
- Eviter les coupes, laisser les bois morts sur place

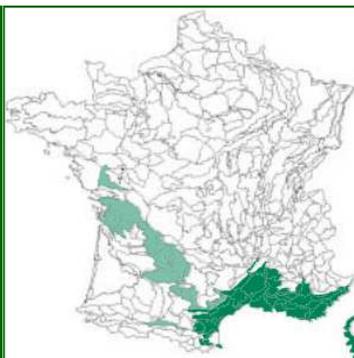
FORETS A QUERCUS ILEX ET QUERCUS ROTUNDIFOLIA

Code CORINE : 45.312

Code Natura 2000 : 9340



GENERALITES



DISTRIBUTION

Etage mésoméditerranéen, pouvant pénétrer dans les vallées thermoméditerranéennes.

DESCRIPTION

Bois de Chêne vert parfois accompagné de Chêne pubescent. Se développe plus particulièrement sur les sols calcaires. Présence du Laurier-tin dans la strate arbustive.

ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES

Chêne vert (*Quercus ilex*)
Laurier-tin (*Vibunum tinus*)
Asperge à feuilles aigües (*Aspargaus acutifolius*)
Euphorbe characias (*Euphorbia characias*)
Salsepareille (*Smilax aspera*)
Petit houx (*Ruscus aculeatus*)

EVOLUTION NATURELLE HABITUELLE

Habitat en nette expansion depuis 50 ans, favorisé par la déprise agropastorale. Sans intervention, peut évoluer vers la chênaie pubescente.

ENJEUX

ENJEU DE CONSERVATION :

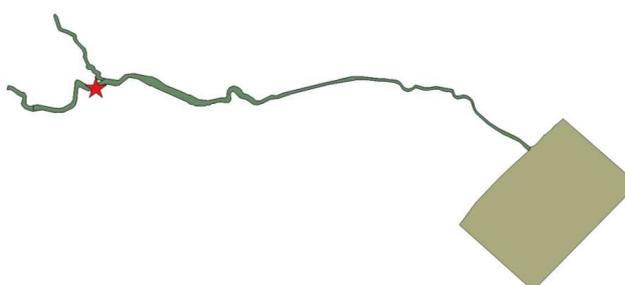
MODERE

Cette chênaie est très répandue sur l'ensemble de la région méditerranéenne française. La diversité faunistique et floristique y est généralement limitée si les peuplements sont denses mais l'habitat présente un intérêt s'il est en mosaïque avec d'autres milieux. Sur le site, son état de conservation est jugé moyen. Ce sont des boisements non exploités mais dont les surfaces sont réduites à quelques dizaines de mètres sur les parcelles agricoles et le cours d'eau. Certains sont soumis à un surpâturage équin réduisant la strate herbacée et arbustive à quelques espèces seulement.

LOCALISATION

DISTRIBUTION

Habitat présent dans deux secteurs : en rive droite de la Cesse sur la commune de Sallèles-d'Aude et en rive droite de l'Aude au niveau de Moussan. Remplace la ripisylve sur les zones où les berges sont les plus abruptes.



MENACES ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Surpâturage
- Travaux d'entretien inadaptés

ACTIONS ENVISAGEES

- Laisser vieillir les peuplements
- Favoriser la futaie régulière plutôt que le taillis

FOURRES HALOPHILES MEDITERRANEENS ET THERMO-ATLANTIQUES

Sarcocornietea fruticosi

Code CORINE : 15.61

Code Natura 2000 : 1420



GENERALITES



DISTRIBUTION

Sur l'ensemble des vases salées littorales méditerranéennes et des Landes jusqu'au sud du Massif armoricain.

DESCRIPTION

Habitat halo-nitrophile connu sous le nom de « sansouïre ». Se développe sur les étendues salées inondées une grande partie de l'année. Végétation vivace, surtout composée de sous-arbrisseaux de la famille des chénopodiacées.

ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES

Salicorne en buisson (*Sarcocornia fruticosa*)

Obione (*Halimione portulacoides*)

Saladelle de Narbonne (*Limonium narbonense*)

EVOLUTION NATURELLE HABITUELLE

En raison de très fortes contraintes écologiques, cet habitat regroupe des associations végétales qui correspondent à des végétations permanentes. Il ne présente donc pas de dynamique particulière.

ENJEUX

ENJEU DE CONSERVATION :

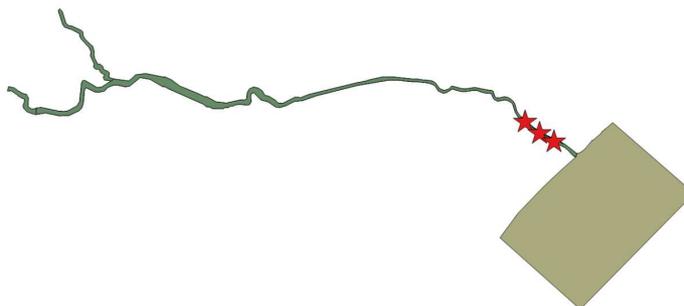
MODERE

Cet habitat est assez répandu sur le littoral languedocien. Il présente un fort intérêt pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Notamment, il peut être une zone d'alimentation ou de reproduction pour les larolimicoles. Les sansouïres sont particulièrement diversifiées quand elles sont développées en mosaïque avec des groupements annuels herbacés, qui dépendent de l'ouverture du milieu par le pâturage. L'état de conservation est jugé moyen car certaines parcelles présentent des dégradations (piétinement, surpâturage équin).

LOCALISATION

DISTRIBUTION

Sur les communes de Vendres et de Fleury, cet habitat est associé aux marais salés de la basse plaine de l'Aude. On le retrouve de part et d'autre du cours d'eau, souvent en mosaïque avec les prés salés et les fourrés de Tamaris. Occupe souvent des sols limoneux, assez riches et subissant un dessèchement prononcé l'été.



PRESSIONS ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Piétinement lié à la fréquentation
- Surpâturage

ACTIONS ENVISAGEES

- Non-intervention ou pâturage extensif
- Maintien des inondations hivernales prolongées
- Maintien d'un niveau de salinité élevé

GALERIES ET FOURRES RIVERAINS MÉRIDIIONAUX

Nerio-Tamaricetea et Securinegion tinctoriae

Code CORINE : 44.81 à 44.84
Code Natura 2000 : 92Do



GENERALITES	INPN	<p>DESCRIPTION</p> <p>Végétation arbustive arborée composée uniquement de Tamaris. Se développe le long des cours d'eau, canaux, fossés et bords d'étangs littoraux restant à sec une partie de l'année. Eau saumâtre d'origine maritime. Constitue le stade final de la succession après abandon des prés salés méditerranéens.</p> <p>ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES</p> <p>Tamaris de France (<i>Tamarix gallica</i>) Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>) Espèces herbacées des sansouires et prés salés</p> <p>EVOLUTION NATURELLE HABITUELLE</p> <p>Groupement dont la dynamique est assez stable.</p>
	<p>DISTRIBUTION</p> <p>Formation des côtes et des plaines méditerranéennes et thermo-atlantique.</p>	

ENJEUX	<p>ENJEU DE CONSERVATION :</p>	<p>MODERE</p>
	<p>Les Tamaris sont relativement rares en France et présentent souvent des surfaces réduites. Ils présentent un intérêt fort en tant que nichoirs pour les oiseaux. Ils constituent une source d'alimentation pour certains insectes et peuvent abriter le Tamaris d'Afrique, espèce rare et protégée en France. Leur état de conservation sur le site est jugé mauvais : la fréquentation de ces secteurs provoque des dégâts (piétinement) et les espèces rudérales sont abondantes au sein de la strate herbacée.</p>	

LOCALISATION	<p>DISTRIBUTION</p> <p>Berges de l'Aude sur les 4 derniers kilomètres en amont de l'embouchure. Sur les communes de Fleury-d'Aude et Vendres.</p>	

MENACES ET GESTION	<p>PRESSIONS ET MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Surfréquentation (piétinement et coupes sauvages) ■ Aménagement touristique ■ Travaux d'entretien inadaptés
	<p>ACTIONS ENVISAGEES</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Non-intervention ■ Canalisation de la fréquentation

PRES SALES MEDITERRANEENS

Juncetalia maritimi

Code CORINE : 15.5

Code Natura 2000 : 1410



GENERALITES



DISTRIBUTION

Présents sur les vases salées du littoral méditerranéen continental et de Corse ainsi que sur quelques points du littoral atlantique.

DESCRIPTION

Végétation herbacée pérenne assez dense se développant sur les vases salées des marais côtiers et des étangs lagunaires. Cette formation fait souvent la transition entre les sansouïres et les milieux peu ou pas salés.

ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES

Joncs (*Juncus* spp.)
Puccinellie (*Puccinella festuciformis*)
Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*)
Spartine bigarrée (*Spartina versicolor*)
Saladelle de Narbonne (*Limonium narbonense*)
Salicorne en buisson (*Sarcocornia fruticosa*)
Chiendents (*Elytrigia* spp.)

EVOLUTION NATURELLE HABITUELLE

Du fait de très fortes contraintes écologiques, cet habitat regroupe des associations végétales correspondant à des végétation permanentes.

ENJEUX

ENJEU DE CONSERVATION :

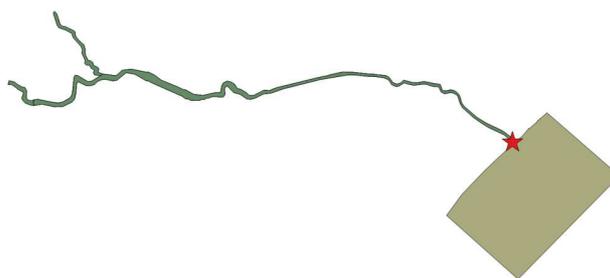
TRES FORT

Les prés salés étaient initialement assez répandus sur le littoral du Languedoc-Roussillon mais leurs superficies ont fortement régressé suite aux travaux d'aménagement touristique et d'urbanisation du littoral. Ils présentent une forte valeur patrimoniale en raison d'une grande diversité d'associations végétales se traduisant par une diversité de conditions stationnelles et abritant des espèces végétales d'intérêt patrimonial. L'état de conservation de cet habitat est jugé moyen. Il est peu représenté sur le site et subit différentes menaces.

LOCALISATION

DISTRIBUTION

Situé sur la commune de Fleury, on le retrouve de part et d'autres de l'Aude, souvent entre les fourrés halophiles et les phragmitaies à *Phragmites australis*. Il occupe les substrats sablo-limoneux à limono-vaseux, plus ou moins engorgés d'eau variablement saumâtre, et s'asséchant plus ou moins fortement l'été.



MENACES ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Piétinement lié à la fréquentation
- Surpâturage
- Aménagements touristiques
- Présence de plantes invasives (ex : la Lippia, *Phyla filiformis*)

ACTIONS ENVISAGEES

- Non-intervention ou pâturage extensif / fauche tardive (girobroyage des espèces dominantes)
- Maintien des inondations hivernales avec de l'eau plus ou moins douce
- Maintien des assècs estivaux
- Eviter l'amendement, le drainage, le labour
- Mettre en œuvre des mesures de lutte contre les espèces envahissantes

RIVIERES PERMANENTES MEDITERRANEENNES DU PASPALO-AGROSTIDION AVEC RIDEAUX BOISES RIVERAINS A SALIX ET POPULUS ALBA

Code CORINE : 24.23, 44.122
Code Natura 2000 : 3280



GENERALITES



DESCRIPTION

Formation végétale se développant sur les bancs limono-sableux, ou sur les bancs de graviers des grandes rivières méditerranéennes. Dominée par des espèces annuelles nitrophiles et des espèces rudérales.

ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES

Paspale (*Paspalum spp*)
Saule pourpre (*Salix purpurea*)
Peuplier noir (*Populus nigra*)
Véronique mouron d'eau (*Veronica anagallis-aquatica*)

DISTRIBUTION

Se rencontre aux étages méso à supraméditerranéens sur le pourtour du golf du Lion.

EVOLUTION NATURELLE HABITUELLE

Les formations herbacées, par réhaussement progressif des dépôts sédimentaires, peuvent être envahies par le Saule pourpre. Les Saulaies peuvent rester stables si elles sont régulièrement touchées par les crues. La capture des sédiments conduit fréquemment ces formations vers la forêt riveraine à Peuplier blanc et les essences à bois dur.

ENJEUX

ENJEU DE CONSERVATION :

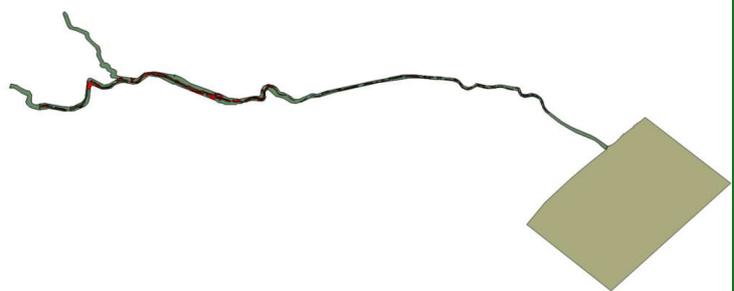
TRES FORT

Les formations herbacées possèdent une aire de répartition réduite et couvrent des surfaces restreintes. Les formations arbustives sont assez répandues dans les régions méridionales mais sur des surfaces restreintes. La fugacité de ces formations leur confère un grand intérêt patrimonial car elles participent à des mosaïques d'habitats offrant des niches écologiques diversifiées. L'état de conservation de cet habitat est bon à l'amont de Coursan. Ailleurs, il est mauvais en raison de l'artificialisation des milieux et du profil abrupt des berges. Seules des formations arbustives à Saules pourpres d'une faible diversité végétale y sont rencontrées.

LOCALISATION

DISTRIBUTION

Dans les zones à ralentissement de l'Aude et de la Cesse. Il est probable que tous les peuplements n'aient pas été recensés du fait de leur caractère ponctuel. Observés à Sallèles-d'Aude, Saint-Marcel-sur-Aude, Raissac-d'Aude, Coursan, Cuxac-d'Aude et Fleury-d'Aude.



PRESSIONS ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Modifications hydrauliques et abaissement des nappes phréatiques
- Altération de la qualité physique du cours d'eau provoquant l'incision du lit et l'érosion excessive des berges (endiguement, empierrement, reprofilage des berges)
- Entretien de la ripisylve non adapté et espèces invasives (*Ludwigia sp*)

ACTIONS ENVISAGEES

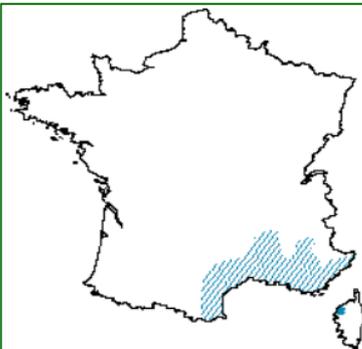
- Préservation du régime hydrologique des cours d'eau et de la qualité de l'eau
- Renaturation physique du cours d'eau par restauration de l'équilibre dynamique naturel

RIVERES PERMANENTES MEDITERRANEENNES A *GLAUCIUM FLAVUM*

Code CORINE : 24.225
Code Natura 2000 : 3250



GENERALITES



DISTRIBUTION

Dans les cours moyens et inférieurs des rivières des climats méditerranéens. Se rencontre sur les bancs de galets exondés périodiquement.

DESCRIPTION

Végétation herbacée pionnière et souvent nitrophile s'installant sur les grèves à substrat grossier des cours d'eau méditerranéens. Stations marquées par une alternance d'inondation et de dessèchement estival pendant lequel l'alimentation en eau est assurée par la nappe phréatique. Cet habitat est précaire car régulièrement détruit par les crues. Il se reconstitue alors sur des bancs de galets nouvellement formés.

ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES

Glaucière jaune (*Glaucium flavum*)
Molène sinuée (*Verbascum sinuatum*)
Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*)
Inule visqueuse (*Dittrichia viscosa*)

EVOLUTION NATURELLE HABITUELLE

Les formations qui échappent aux crues assez longtemps sont colonisées par des essences arborées (saules, puis peupliers et aulne) jusqu'à l'installation d'une ripisylve.

ENJEUX

ENJEU DE CONSERVATION :

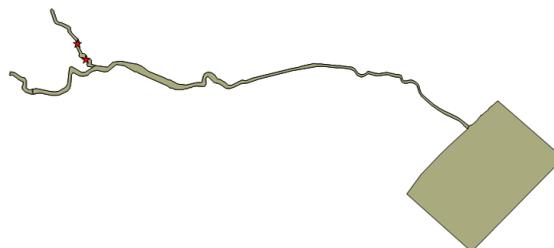
MODERE

Cet habitat fugace offre des niches écologiques hautement diversifiées et présente un intérêt patrimonial fort. Il est riche en espèces rares de plusieurs ordres : mammifère (Loutre), oiseau (Petit gravelot), amphibien (Crapaud calamite), reptile (Couleuvre à collier), végétal (Menthe des cerfs)... Du fait du régime torrentiel de la Cesse et de nombreuses zones de galet exondées en période estivale, cet habitat a un état de conservation relativement bon. Le cortège floristique, maintenu par les crues, est parfois menacé par la fréquentation (feux, baignade).

LOCALISATION

DISTRIBUTION

Uniquement sur le cours d'eau de la Cesse, au niveau des communes de Saint-Marcel-sur-Aude et Sallèles-d'Aude, en dehors du site Natura 2000. Présent sur les amas de graviers et de sables grossiers sans matières organique.



PRESSIONS ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Artificialisation du régime hydrologique et exploitation hydroélectrique
- Blocage des sédiments par les barrages
- Altération de la qualité physique provoquant incision du lit et érosion excessive des berges
- Remblais et reprofilage des berges
- Pollution organique, fréquentation, feux de camp

ACTIONS ENVISAGEES

- Préserver le régime hydrologique naturel et la qualité de l'eau
- Renaturation physique des cours d'eau par restauration de l'équilibre dynamique naturel
- Maintenir la dynamique fluviale
- Installer des ouvrages de dégrèvement sur les barrages

RIVIERES DES ETAGES PLANITAIRE A MONTAGNARD AVEC VEGETATION DU RANUNCULIONS FLUITANTIS ET DU CALLITRICO-BATRACHION

Code CORINE : 24.4

Code Natura 2000 : 3260



GENERALITES



DISTRIBUTION
Caractéristique des grands cours d'eau permanents de la région holarctique.

DESCRIPTION

Cet habitat comprend toutes les communautés immergées des cours d'eau plutôt courants, assez larges. Il est composé de phanérogames, bryophytes, characées et/ou algues filamenteuses. Il est très développé dans les rivières de taille importante quelque soit le substrat géologique.

ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES

Myriophylle en épi (*Myriophyllum spicatum*)
Potamot noueux (*Potamogeton nodosus*)
Cératophylle immergé (*Ceratophyllum demersum*)
Lentilles d'eau (*Lemna sp.*)

EVOLUTION NATURELLE HABITUELLE

Normalement groupements stables car régulés par le cycle hydrologique annuel. Il y a une nette progression de ces communautés dans les zones d'agriculture intensive (eutrophisation), avec néanmoins une tendance à la disparition en cas d'hypertrophisation et/ou envasement.

ENJEUX

ENJEU DE CONSERVATION :

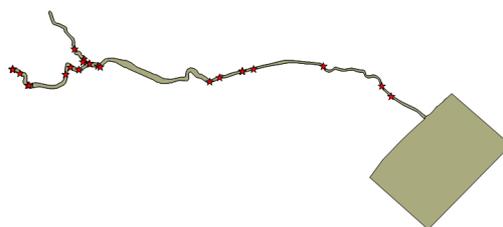
FAIBLE

Cet habitat a un fort intérêt patrimonial fort car il constitue des zones de reproduction et de croissance pour de nombreuses espèces piscicoles et abritent des espèces végétales rares telles que la Vallisnérie spirallée (*Vallisneria spiralis*). Son état de conservation est jugé mauvais en raison d'une faible diversité floristique, de la présence d'espèces invasives telles que la Jussie (*Ludwigia peploides*) et de la présence du Cératophylle immergé (*Ceratophyllum demersum*) indiquant un milieu relativement riche en matière organique.

LOCALISATION

DISTRIBUTION

Tout le long de l'Aude, depuis Saint-Nazaire d'Aude jusqu'à Fleury, ainsi que sur la partie aval de la Cesse. Il est probable que certaines formations présentes n'ont pas été recensées sur la zone d'étude en raison de leur caractère ponctuel.



PRESSIONS ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Eutrophisation des eaux
- Modifications hydrauliques entraînant notamment l'enfoncement de la nappe alluviale
- Altération de la qualité physique des cours d'eau, curage, recalibrage, endiguement drastique
- Faucardage et enlèvement des embâcles
- Envasement et matières en suspension
- Espèces invasives

ACTIONS ENVISAGEES

- Restaurer l'équilibre dynamique naturel du cours d'eau
- Préserver le régime hydrologique du cours d'eau et la qualité de l'eau
- Limiter les pompages dans la nappe alluviale
- Restaurer ou préserver l'écoulement et éviter le trop fort envasement
- Installer des ouvrages de dégrèvement sur les barrages

CORALLIGENE

Code CORINE : 11.251

Code EUR 27 : 1170-14

Correspondances : Typologie ZNIEFF Mer : IV.6.5

Typologie EUNIS : A3.6

Typologie CAR/ASP : IV.3.1

Typologie régionale MNHN :
IV.3.1



GENERALITES



DISTRIBUTION

Présent sur toutes les côtes rocheuses, lorsque les conditions environnementales le permettent. Les plus belles constructions se distribuent dans les Bouches du Rhône et en Corse.

DESCRIPTION

Roche biogène principalement construite grâce aux processus de bioconstruction et bioérosion, générés par de nombreux organismes. La croissance des algues calcaires bioconstructrices est très lente (quelques mm/an). La Coralligène peut se développer sous forme de plateau d'amplitude variable et le long de parois et est l'un des principaux réservoirs de biodiversité en zone littorale.

ESPECES CARACTERISTIQUES

- Bioconstructives : Algues corallinacées, spongiaires, cnidaires, bryozoaires, polychètes, mollusques
- Bioérosives : éponges perforantes, mollusques tels que la datte de mer et la porcelaine, échinodermes tels que les oursins
- Autres : poissons, ascidies, crustacés

EVOLUTION NATURELLE HABITUELLE

La distribution du coralligène est fonction de la lumière, de la température, de l'hydrodynamisme, du dépôt de sédiments, de la salinité et les interactions biologiques. Il se retrouve entre -15m et -40m.

COURS INF. DE L'AUDE

DISTRIBUTION

Le coralligène couvre 1,24% de la surface totale du site et correspond au banc rocheux de Vendres. Il se développe sous forme d'un plateau dont l'amplitude varie de quelques centimètres à 2m. Il est en contact avec la biocénose du DC et DE. Des sédiments recouvrent partiellement le sommet du plateau rocheux.

ENJEU DE CONSERVATION :

FORT

Cet habitat présente une forte valeur patrimoniale en raison de la grande diversité d'espèces qu'il abrite et qui forment des réseaux d'interactions complexes. Il constitue également un milieu attractif pour la plongée. Les acteurs du territoire constatent une régression progressive de la superficie du banc rocheux de Vendre. Les violents courants de fonds, attaquant continuellement la roche friable et la présence d'une grande quantité d'espèces lithophages peuvent expliquer le faible développement de l'habitat. Les dégradations physiques (ancres, filets, chaluts), la turbidité élevée et l'envasement due aux apports du fleuve Aude, influencent par ailleurs sa régression.

PRESSIONS ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Ancrage des bateaux et dégradation mécaniques (pêche, plongée sous-marine)
- Aménagement du littoral
- Mauvaise qualité de l'eau
- Modifications hydrodynamique, des apports sédimentaires et de la turbidité

ACTIONS ENVISAGEES

- Intégrer le bassin versant de l'Aude dans les mesures de gestion
- Assurer la qualité générale de l'eau et traiter les eaux pluviales
- Eviter les opérations de recalibrage de l'Aude et favoriser le maintien d'une ripisylve sur ses rives
- Sensibiliser les plaisanciers, pêcheurs et vacanciers à la fragilité de cet habitat
-

SABLES FINS BIEN CALIBRES

Code CORINE : 11.22

Code EUR 27 : 1110-6

Correspondances :
Typologie ZNIEFF Mer : III.3.6
Typologie EUNIS : A4.2 & A4.5
Typologie CAR/ASP : III.2.2
Typologie régionale MNHN : III.2.2



©Andromède Océanologie

GENERALITES



DISTRIBUTION

Les Sables fins bien calibrés se retrouvent sur la côte Atlantique, la Manche, en Méditerranée et plus particulièrement dans toutes les anses et plages

DESCRIPTION

Les SFBC sont des fonds meubles caractéristiques de l'infra-littoral. Leur répartition bathymétrique s'étend généralement entre -2-2,5m et -25m. La granulométrie du sédiment qui les compose est homogène et d'origine terrigène. Des prairies marines peuvent s'y développer.

ESPECES CARACTERISTIQUES

Les annélides polychètes : *Owenia fusiformis*, *Ditrupa arietina*
Les mollusques bivalves : *Macra corallina*, *Tellina fabula*, *Donax venustus*
Les mollusques gastéropodes : *Acteon tornatilis*, *Nassarius mutabilis*
Les mollusques céphalopodes : *Sepia officinalis*
Les crustacés amphipodes : *Ampelisca brevicornis*, *Urothoe intermedia*
Les crustacés isopodes : *Idothea linearis* et décapodes : *Macropipus spp.*
Les poissons : *Callionymus belenus*, *Lithognathus mormyrus*
Les échinodermes : *Astropecten spp.*, *Echinocardium cordatum*

EVOLUTION NATURELLE HABITUELLE

La structuration et composition des SFBC est principalement liée à l'hydrodynamisme, aux apports en nutriments et en eau douce.

COURS INF. DE L'AUDE

DISTRIBUTION

Le SFBC couvrent 60,53% de la surface totale du site Natura et est l'habitat majoritaire. Ils succèdent aux SFHN. Cet habitat est présent sur tout le site de -3m à -24m. L'habitat présente un envasement croissant vers le large et est ponctué de zones de détritique envasé.

ENJEU DE CONSERVATION :

MODERE

Les SFBC sont des zones de nourrissage importantes pour l'ichtyofaune, qui présente un enjeu économique important. Cette biocénose participe au maintien des plages et nécessite un hydrodynamisme suffisant pour ne pas être envasée. L'état de conservation des peuplements des SFBC dépend de la qualité de l'eau et des aménagements du littoral, susceptibles de modifier la courantologie et la sédimentation et donc de faire disparaître la biocénose ou une partie de son peuplement. Une attention particulière doit être portée sur le chalutage illégal qui impacte l'état de la biocénose.

PRESSIONS ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Aménagement du littoral (installation de récifs artificiels/digues, réensablement de plages)
- Mauvaise qualité de l'eau
- Dégradation mécanique par raclage des fonds
- Modifications des apports sédimentaires et de la turbidité
- Rejets en mer (STEP)

ACTIONS ENVISAGEES

- Intégrer le bassin versant de l'Aude dans les mesures de gestion
 - Mettre en place des mesures pour faire respecter l'interdiction de chalutage dans la zone des 3 miles
 - Assurer la bonne qualité générale de l'eau notamment en traitant les eaux pluviales et pollutions
 - Limiter les opérations de dragage, et l'aménagement sur le littoral du site
 - Renforcer la sensibilisation des plaisanciers et vacanciers aux bonnes pratiques environnementales
 - Installer des panneaux d'information relatifs aux mesures de gestion
- Veiller aux aménagements du littoral

SABLES FINS DE HAUT NIVEAU

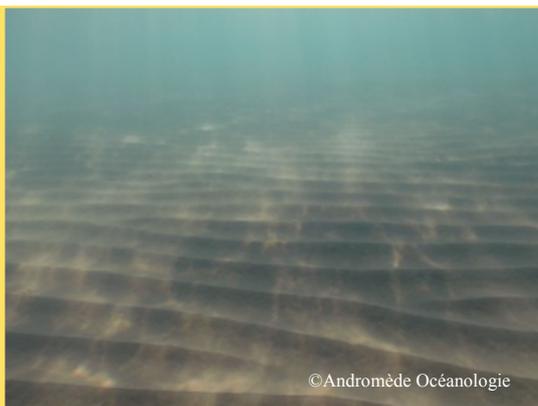
Code CORINE : 11

Code EUR 27 : 1110-5

Correspondances : Typologie ZNIEFF Mer : III.3.5

Typologie EUNIS : A4.2

Typologie CAR/ASP : III.2.1



GENERALITES



DISTRIBUTION

Les SFHN se retrouvent sur la côte Atlantique, la Manche et en Méditerranée et plus particulièrement dans toutes les anses et plages sableuses du Languedoc-Roussillon.

DESCRIPTION

Les SFHN se caractérisent par des bandes de sable étroites, parallèles à la plage, immergées jusqu'à environ 0 m à -7 m de profondeur. Cette biocénose est soumise à un très fort hydrodynamisme. Le sédiment qui la compose, est dominé par du sable fin, qui est mélangé à une fraction sableuse plus hétérogène et plus ou moins grossière.

ESPECES CARACTERISTIQUES

Les annélides polychètes : *Scolelepis mesnili*, *Spio decoratus*

Les mollusques bivalves : *Donax trunculus*, *D. semistriatus*, *Tellina tenuis*

Les crustacés décapodes : *Philocheiras monacanthus*, *Portunus latipes*

Les crustacés mysidacées : *Gastrosaccus mediterraneus*, *G. spinifer*, amphipodes

Les crustacés isopodes : *Eurydice spiniger* et *Parachiridotea panousei*

EVOLUTION NATURELLE HABITUELLE

La structuration des SFHN est liée à la dynamique des masses d'eau, aux apports en eau douce, en nutriments et aux variations de température. Un fort hydrodynamisme fait fuir les organismes qui s'installent profondément dans le sédiment.

COURS INF. DE L'AUDE

DISTRIBUTION

Le SFHN couvrent 2,83% de la surface totale du site Natura 2000. Ils succèdent aux plages émergées et constituent la « basse plage ». Cet habitat est présent sur tout le site, sur une bande étroite parallèle à la plage, jusqu'à -3m et plus particulièrement dans le secteur de Vendres-plage .

ENJEU DE CONSERVATION :

MODERE

Les SFHN constituent des zones de nourrissage importantes pour l'ichtyofaune et contribuent activement au maintien des frayères et nurseries côtières qui présentent un enjeu économique important. Ils participent également au maintien de l'équilibre des plages et constituent une zone de production pour les tellines, exploitées commercialement. L'état de conservation des SFHN dépend essentiellement de l'hydrodynamisme, des apports sédimentaires du bassin versant, mais également de la fréquentation, de l'urbanisation et des rejets en mer. Une attention particulière doit être portée sur le bon renouvellement de l'eau.

PRESSIONS ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Aménagement du littoral (installation de récifs artificiels/digues, réensablement de plages)
- Mauvaise qualité de l'eau
- Piétinement due à la fréquentation touristique
- Modifications hydrodynamique, des apports sédimentaires et de la turbidité

ACTIONS ENVISAGEES

- Intégrer le bassin versant de l'Aude dans les mesures de gestion
- Envisager une limitation touristique
- Assurer la qualité générale de l'eau notamment en traitant les eaux pluviales
- Limiter les opérations de dragage, et l'aménagements sur le littoral du site (réensablement de plages)
- Renforcer la sensibilisation des plaisanciers et vacanciers aux bonnes pratiques et les pêcheurs à la taille limite de capture des tellines

SABLES GROSSIERS ET FINS GRAVIERS SOUS INFLUENCE DES COURANTS DE FONDS

Code CORINE : 11.22

Code EUR 27 : 1110-7

Correspondances : Typologie ZNIEFF Mer : III.5.4
Typologie EUNIS : A4.1
Typologie CAR/ASP : III.3.2 & IV.2.4
Typologie régionale MNHN : III.3



©Andromède Océanologie

GENERALITES



DISTRIBUTION

Les SGCF se retrouvent sur la côte Atlantique, la Manche, en Méditerranée et plus particulièrement dans les passes, chenaux, en face des pointes battues à fort hydrodynamisme.

DESCRIPTION

Les SGCF se situent dans un couloir parallèle à la côte généralement entre -3-4 m et -25 m. Cet habitat est constitué de sables grossiers et fins graviers d'origine organogène et est pratiquement dépourvu de fraction fine. Les sédiments sont triés sous l'effet de courants linéaires puissants.

ESPECES CARACTERISTIQUES

Les annélides polychètes : *Sigalion squamatum*, *Armandia polyophthalma*,

Les mollusques bivalves : *Venus casina*, l'amande de mer (*Glycimeris glycimeris*), *Laevicardium crassum*, *Donax variegatus*, *Dosinia exoleta*

Les échinodermes : *Ophiopsila annulosa*, la spatangue pourpre *Spatangus purpureus*

Les crustacés : *Cirolana gallica*, *Anapagurus breviaculeatus*, *Thia polita*

Le céphalocordé : l'Amphioxus *Branchiostoma lanceolatum*

EVOLUTION NATURELLE HABITUELLE

La structuration et composition des SFHN est influencée par les courants de fonds nécessaires à la formation de la biocénose, mais également par les fluctuations saisonnières qui génèrent des différences d'a-

COURS INF. DE L'AUDE

DISTRIBUTION

Le SGCF couvrent 0,58% de la surface totale du site Natura 2000, de façon sporadique. Ils se retrouvent dans un couloir parallèle au trait de côte, encadrés par l'habitat SFHN et SFBC. Cet habitat est présent entre -4m et -6m. Parallèlement à la côte.

ENJEU DE CONSERVATION :

MODERE

Les SGCF présentent une valeur patrimoniale importante de par la présence de l'Amphioxus. L'habitat, dont le sédiment présente une grande quantité d'anfractuosités, est très riche en microorganismes ayant une grande importance dans l'alimentation des autres organismes. Comme pour les SFBC, la courantologie doit être suffisante pour éviter l'envasement de la biocénose. Une attention particulière doit être portée aux aménagements du littoral et aux modifications sédimentaires. Le maintien de la bonne qualité des eaux est également primordial pour le bon état de conservation des SGCF.

PRESSIONS ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Aménagement du littoral (installation de récifs artificiels/digues, réensablement de plages)
- Mauvaise qualité de l'eau
- Fréquentation touristique
- Modifications des apports sédimentaires

ACTIONS ENVISAGEES

- Intégrer le bassin versant de l'Aude dans les mesures de gestion
- Assurer la bonne qualité générale de l'eau notamment en traitant les eaux pluviales et pollutions
- Renforcer la sensibilisation des plaisanciers et vacanciers aux bonnes pratiques environnementales
- Installer des panneaux d'information relatifs aux mesures de gestion
- Veiller aux aménagements du littoral et éviter l'artificialisation du littoral

SABLES MEDIOLITTORAUX

Code CORINE : 14

Code EUR 27 : 1140-9

Correspondances :
Typologie ZNIEFF Mer : II.3.4
Typologie EUNIS : A2.25
Typologie CAR/ASP MNHN : II.2.1
Typologie régionale MNHN : II.2.1



©Andromède Océanologie

GENERALITES



DISTRIBUTION

Les Sables médiolittoraux se retrouvent sur la côte Atlantique, la Manche, et en Méditerranée : plus particulièrement dans les anses et plages sableuses du L-Roussillon.

DESCRIPTION

Les SM correspondant à la moyenne plage, se caractérisent par des bandes de sable homogène, compact, étroites, fréquemment mouillées par les vagues. Cet habitat passe par des alternances d'immersions et d'émersions en fonction des marées.

ESPECES CARACTERISTIQUES

Les Mollusques bivalves : *Mesodesma corneum*
Les Vers polychètes : *Ophelia bicornis*, *Nerine cirratulus*
Les Crustacés isopodes : *Eurydice affinis*

EVOLUTION NATURELLE HABITUELLE

La distribution des espèces de la moyenne plage varie selon le degré d'agitation des eaux, la température et l'apport d'eau douce. Lorsque la mer est haute, les espèces restent sur place. Elles se trouvent dans des conditions d'humectation idéales. A l'inverse, lorsque la mer est basse, les espèces doivent se déplacer pour trouver des conditions favorables de vie.

COURS INF. DE L'AUDE

DISTRIBUTION

Le SM couvrent 0,02% de la surface totale du site Natura 2000. Ils succèdent aux sables supralittoraux et se situent le long de l'ensemble de la zone côtière du site, excepté au niveau des structures artificielles médiolittorales. Aucune laisses de mer n'ont été observées pendant les campagnes.

ENJEU DE CONSERVATION :

FAIBLE

Les SM constituent une zone riche avec des peuplements importants. Ce milieu correspond également une aire de nourrissage pour différentes espèces d'oiseaux et peut présenter d'importantes populations importantes de mollusques et de polychètes, qui constituent une ressource exploitable. Leur potentialités de production est fortes mais assez mal connue. Il s'agit également d'une zone de transfert de matériel et de polluants entre la terre et la mer. La limitation de la surfréquentation, du nettoyage mécanique des plages et des rejets anthropiques (détritus, hydrocarbures) constitue un moyen de conserver cet habitat dans un bon état.

PRESSIONS ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Aménagement du littoral
- Mauvaise qualité de l'eau
- Fréquentation touristique
- Modifications des apports sédimentaires

ACTIONS ENVISAGEES

- Assurer la bonne qualité générale de l'eau
- Renforcer la sensibilisation des plaisanciers et vacanciers aux bonnes pratiques environnementales
- Envisager une limitation de la fréquentation touristique
- Installer des panneaux d'information relatifs aux mesures de gestion
- Veiller aux aménagements du littoral et éviter l'artificialisation du littoral (résensablements de plages)
- Limiter le nettoyage mécanique des plages en valorisant le nettoyage manuel sélectif
- Envisager des plans de protection en cas de pollution (hydrocarbures / autres substances flottantes)

DETRITIQUE CÔTIER

Habitat non identifié au titre de la Directive « Habitats Faune Flore »



GENERALITES



DISTRIBUTION

Les Sables fins du détritique côtier se retrouvent que la côte Atlantique, la Manche et en Méditerranée sur le plateau continental

DESCRIPTION

La biocénose DC, caractéristique des fonds meubles du circalittoral se répartie entre -30 -35 m et -90 -100 m. Cet habitat est composé de formations détritiques récentes provenant des biocénoses voisines.

ESPECES CARACTERISTIQUES

Les annélides polychètes : *Hermione hystrix*, *Petta pusilla*

Les mollusques bivalves : *Cardium deshayesi*, *Chlamys flexuosa*, *Eulima polita*,

Les mollusques gastéropodes : *Coralliophila alaucoides*, *Turritella triplicata*

Les crustacés : *Anapagurus laevis*, *Conilera cylindracea*, *Ebalia tuberosa*, *E. edwardsi*,

Les ascidies : *Molgula oculata*, *Polycarpia pomaria*, *P. gracilis*

Les échinodermes : *Astropecten irregularis*, *Luidia ciliaris*, *Paracucumaria hyndmani*,

EVOLUTION NATURELLE HABITUELLE

La nature du DC côtier est fonction des biocénoses voisines et peut ainsi présenter divers faciès et associations. Dominent parfois des débris coquillers, bryozoaires, algues calcaires ou débris de roches voisines.

COURS INF. DE L'AUDE

DISTRIBUTION

Le DC couvre 0,82% de la surface totale du site. Il se distribue de -20m à -24m de profondeur, sous forme de tâches sporadiques plus ou moins longiligne et peu envasées. L'habitat se trouve à proximité du banc rocheux de Vendres, sur la biocénose des SFBC. Il s'entremêle avec le détritique envasé situé entre -22m et -24m de profondeur.

ENJEU DE CONSERVATION :

Le DC présente une haute diversité spécifique avec des épibioses très riches, diversifiées, comportant de nombreuses espèces patrimoniales. sa dégradation ou sa pauvreté donnent des informations sur les perturbations agissant sur le milieu, d'origines anthropiques ou biologiques. D'un point de vue économique, le DC représente une zone de pêche majeure, notamment pour les petits métiers, du fait de la présence de nombreuses espèces halieutiques à forte valeur commerciale. Son état de conservation dépend des conditions environnementales telles que l'hydrodynamisme, les apports sédimentaires du bassin versant mais également de facteurs anthropiques tels que la fréquentation, les rejets en mer et la pêche (notamment le chalutage). Le non envasement de la biocénose est à privilégier pour un bon état de conservation.

PRESSIONS ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Aménagement du littoral et notamment projet d'implantation d'éoliennes en mer
- Mauvaise qualité de l'eau
- Dégradation mécanique
- Modifications des apports sédimentaires et de la turbidité

ACTIONS ENVISAGEES

- Maintenir la bonne qualité des eaux en luttant contre les pollutions en provenance des différents bassins versants : traitement des eaux pluviales, des eaux usées (domestiques et industrielles)
- Faire respecter la réglementation et évaluer l'impact du chalutage illégale
- Sensibiliser les plaisanciers, pêcheurs de loisir et baigneurs aux bonnes pratiques à adopter

REEFS ENVASES

Habitat non identifié au titre de la Directive « Habitats Faune Flore »



GENERALITES

DESCRIPTION

Les Reefs envasés correspondent à des zones d'agrégation de vases plus ou moins solides. Ils forment des structures souvent très érodés et peu stratifiés. Il pourrait s'agir d'un paléo grau ou zone d'accumulation de pélites d'origine fluviale. La présence de nombreuses micro-galeries démontre que la faune privilégie cette zone.

ESPECES CARACTERISTIQUES

Ils sont habités par la macrofaune endogée (Mollusques) et par de nombreux annélides filtreurs.

DISTRIBUTION

L'habitat des reefs envasés se retrouve principalement sur les fonds meubles du Languedoc-Roussillon. On peut toutefois le retrouver sporadiquement sur les autres côtes françaises.

EVOLUTION NATURELLE HABITUELLE

La formation des reefs envasés dépend de l'hydrodynamisme. Ils peuvent adopter la forme de tombants ou de zones d'éboulis. L'amplitude des tombants peut varier d'une 10^{ème} cm à plus d'1 m. Il est probable que lors des périodes d'agitation de l'eau, par vent d'Est, ces structures se trouvent recouverte par les sédiments meubles environnants.

COURS INF. DE L'AUDE

DISTRIBUTION

Les reefs envasés couvrent une infime partie du site (0,0002%) entre -2m et -4m. Ils sont majoritairement en contact avec de la biocénose SFBC et sont plus ou moins envasés. , le sonar n'ayant pas pu explorer la zone proche du rivage, il est possible que d'autres RE soient présents sur le

ENJEU DE CONSERVATION :

L'état de conservation des reefs envasés semble moyen. En effet, la présence d'algues brunes filamenteuses autour de cet habitat témoigne d'une nuisance d'origine physique ou chimique, plus ou moins marquée. De plus, les reefs envasés semblent subir une érosion importante. Cette biocénose est très peu répandue sur les côtes européennes et sa conservation constitue donc un enjeu important. Une attention particulière doit être portée à la qualité de l'eau et aux aménagements du littoral, susceptible de modifier les courants et donc de déstructurer l'habitat.

PRESSIONS ET GESTION

PRESSIONS ET MENACES

- Aménagement du littoral
- Mauvaise qualité de l'eau
- Dégradation mécanique
- Modifications des apports sédimentaires, mouvements sédimentaires, hyper-sédimentation ou déficit

ACTIONS ENVISAGEES

- Maintenir la bonne qualité des eaux en luttant contre les pollutions en provenance des différents bassins versants : traitement des eaux pluviales, des eaux usées (domestiques et industrielles)
- Promouvoir la démarche « pavillon bleu » des ports de Valras-Plage et Gruissan
- Sensibiliser les plaisanciers, pêcheurs de loisir et baigneurs aux bonnes pratiques à adopter
- Interdire le mouillage sur les reefs envasés